

DECLARATION INITIALE D'UNE ASSOCIATION

Monsieur le Sous préfet,
Monsieur le commissaire de la République,

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite ASSOCIATION POUR L'ACQUISITION DU LOCAL DE L'ECOLE COREENNE DE PARIS, dont le siège est à C/O Mademoiselle KIM Young-Sheen, 20 Rue Horace Vernet 92130 Issy-les-Moulineaux.

Cette association a pour objet de promouvoir la solidarité entre les résidents coréens en France, en vue de favoriser leurs participations pour réunir le fonds nécessaires afin d'acquérir un immeuble destiné à l'Ecole coréenne de Paris laquelle a de plus en plus des difficultés de bénéficier à titre gracieux un local auprès de la Mairie de Paris.

Les personnes chargées de sa direction sont :

*Le président :

Monsieur LEE Chul-Chong, né à Chonbouck, le 3 juillet 1928, de nationalité coréenne, domicilié au 42 Avenue du Général Leclerc 92340 Bourg-la-Reine, la profession de retraité.

*Le vice président :

Monsieur CHO Man-Ki, né à Sco Wang, le 29 janvier 1940, de nationalité coréenne, domicilié au 19 Rue de Lourmel 75015 Paris, la profession du restaurateur.

*La conseillère juridique :

Mademoiselle KIM, Young-Sheen, née à Goheung, le 27 septembre 1948, de nationalité coréenne, domiciliée au 20 Rue Horace Vernet 92130 Issy-les-Moulineaux, la profession du juriste.

*Le secrétaire :

Monsieur CHOI Tae-Ho, né à Séoul, le 20 décembre 1941, de nationalité coréenne, domicilié au 101 Rue Gabriel Péri 94270, la profession du commerçant.

*Le trésorier :

Monsieur SUNG Man-Young, né à Séoul, le 18 septembre 1949, de nationalité coréenne, domicilié au 63 Rue Véron 94140 Alfortville, la profession du commerçant.

Faite à Issy-les-Moulineaux, le 30 août 1999

KIM, YOUNG-Sheen